

ABLON-SUR-SEINE | ARCUEIL | ATHIS-MONS | CACHAN | CHEVILLY-LARUE | CHOISY-LE-ROI | FRESNES | GENTILLY |  
IVRY-SUR-SEINE | JUVISY-SUR-ORGE | L'HAY-LES-ROSES | LE KREMLIN BICÊTRE | MORANGIS | ORLY |  
PARAY-VIEILLE-POSTE | RUNGIS | SAVIGNY-SUR-ORGE | THIAIS | VALENTON | VILLEJUIF | VILLENEUVE-LE-ROI |  
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES | VIRY-CHATILLON | VITRY-SUR-SEINE

**CABINET DE LA PRÉSIDENTE** Mardi 9 mai 2017

## COMMUNIQUÉ

### CONTACT

**Cabinet de la présidence | Christophe Manuel | 01 75 37 73 26**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL  
16, avenue Jean-Jaurès  
Tour Orix, 3<sup>e</sup> étage  
94600 CHOISY-LE-ROI

# Grand-Orly Seine Bièvre à Cœur d'Orly ?

**LA CONFÉRENCE DES MAIRES DU MARDI 9 MAI 2017 A DÉCIDÉ, À L'UNANIMITÉ, D'ENGAGER DES DISCUSSIONS POUR L'IMPLANTATION DU FUTUR SIÈGE DE L'EPT, RASSEMBLANT TOUTES LES ÉQUIPES DES SERVICES DITS « CENTRAUX ». IL S'AGIT DU SITE « CŒUR D'ORLY », À DEUX PAS DE LA PLATE-FORME AÉROPORTUAIRE D'ORLY, DANS LE PREMIER IMMEUBLE D'UN QUARTIER EN PLEIN DEVENIR.**

Dès le début de l'année, le président Michel Leprêtre avait demandé à M. Jean-Yves Le Bouillonnet de conduire une mission sur le futur siège de l'EPT, dans le but d'entendre les acteurs concernés et d'accélérer les choses. *« Beaucoup d'agents me disent, depuis plusieurs mois, que les déplacements entre les différents sites composant l'EPT constituent un réel problème d'efficacité au quotidien. J'ai sollicité Jean-Yves Le Bouillonnet, reconnu pour son écoute et son sérieux, afin qu'il s'investisse sur ce dossier. Je le remercie sincèrement. »*

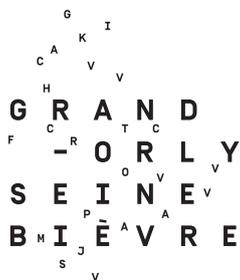
### Des négociations avec ADP

Cinq critères ont été retenus : l'accessibilité du futur site, son positionnement stratégique, l'offre de services du site, l'économie générale du projet, et la faisabilité dans des délais rapprochés. Des études ont été menées pour recenser les sites disponibles dans le territoire. Elles ont été communiquées aux élus, aux organisations syndicales, et neuf sites potentiels ont été identifiés.

Parmi ces neuf sites, quatre ont été proposés aux maires, eu égard aux besoins de l'EPT : un site construit, pour aller vite ; un site suffisamment grand, pour accueillir les agents dans de bonnes conditions ; un site répondant aux exigences de visibilité de l'EPT ; un site offrant des services importants pour les agents ; et un site

permettant une proximité avec les grands acteurs économiques du territoire, facteur stratégique pour l'EPT, en particulier au plan financier.

C'est donc le principe du site de Cœur d'Orly que la conférence des maires a retenu, pour toutes ces raisons à la fois. Dans les prochains jours, l'exécutif de l'EPT va donc engager des négociations avec ADP, porteur de la proposition immobilière, pour obtenir la meilleure offre. Françoise Baud, maire de Valenton et en charge du patrimoine de l'EPT, reviendra avant l'été devant les maires pour les tenir informés des discussions, comme devant les organisations syndicales.



ABLON-SUR-SEINE | ARCUEIL | ATHIS-MONS | CACHAN | CHEVILLY-LARUE | CHOISY-LE-ROI | FRESNES | GENTILLY |  
IVRY-SUR-SEINE | JUVISY-SUR-ORGE | L'HAY-LES-ROSES | LE KREMLIN BICÊTRE | MORANGIS | ORLY |  
PARAY-VIEILLE-POSTE | RUNGIS | SAVIGNY-SUR-ORGE | THIAIS | VALENTON | VILLEJUIF | VILLENEUVE-LE-ROI |  
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES | VIRY-CHATILLON | VITRY-SUR-SEINE

**CABINET DE LA PRÉSIDENTE** Mardi 9 mai 2017

## COMMUNIQUÉ SUITE

La conférence des maires a retenu un principe d'organisation sur le territoire proposé par Jean-Yves le Bouillonnet : un siège pour les services centraux, des « *délégations territoriales* » pour assurer de la proximité, et les sites opérationnels sur le terrain. « *Cette proposition est intelligente et nécessaire, a souligné le président Michel Leprêtre. Nous avons besoin de centralité et de proximité pour la plus grande efficacité de nos services publics.* »

### Écoute, dialogue et concertation

Enfin, le président a demandé à l'administration, dès la fin de la conférence des maires, de conduire ce dossier « *dans la plus grande transparence, d'associer les organisations syndicales et les agents à la démarche. Je souhaite que les personnels soient en effet associés à l'ensemble du processus, parce qu'un tel projet l'impose. Un changement de lieu, pour toutes les équipes concernées, impacte directement la vie des agents : les trajets domicile/travail, les services offerts dans et aux abords du futur site, la place de chacun et de tous dans une géographie et le design des lieux, y compris d'ailleurs la place des usagers dans les aménagements.* »

Et de conclure en soulignant son souhait que « *ces changements soient l'occasion demain de réellement co-construire un site et une dynamique au sein desquels la question du bien-être individuel et collectif au travail sera posée comme une exigence. Nous en avons les moyens, faisons-en une ambition ! Et si je peux me permettre de donner un des chemins pour y parvenir, je me contenterai de donner trois mots : l'écoute, le dialogue et la concertation.* »